



Relevé de décisions du Conseil Fédéral du jeudi 15 septembre 2022

En visioconférence matin 9h00-12h30

Présents : Eddy KHALDI ; Anne-Marie ALAIS ; Jean-Pierre BONIN ; Marie-France CONTANT ; Martine DELDEM ; Patrick DEVOS ; Philippe FOLTIER ; Philippe GALLIER ; Martine GAUDIN-QUIRION ; Sadry GUITA ; Catherine HAENSLER ; Guy HUBERT ; Camille HYBOIS ; Alain JAMMET ; Michel LAFONT ; Frédéric MASSON ; Jean MILLAIRE ; Philippe PÉLISSIER ; Bernard RACANIÈRE ; Françoise RISS ; Mireille SABATTIER ; Nicole TAVARÈS ; Christian VIGNAUD ; Édith SEMERDJIAN.

24 présents.

Le Président Eddy Khaldi nous remercie pour tout le travail effectué pendant les vacances, de notre présence nombreuse aujourd'hui et nous souhaite une bonne rentrée à tous.

1/ Adoption du Relevé de décisions du 6 juillet 2022 :

- Ajouter la présence de Martine Gaudin-Quirion
- Eddy Khaldi était présent à l'AG 37 (Indre-et-Loire) avec Nicole Tavarès

Après ces modifications

Adopté à l'unanimité

2/ Adoption de l'Ordre du Jour du Conseil fédéral du 15/09

Questions diverses : évoquer la suite de l'enquête sur les sanitaires

Adoptés à l'unanimité

3/ Quelques éléments sur les activités depuis le 6 juillet :

- Un grand merci à tous ceux qui ont travaillé au mois de juillet pour pouvoir : finaliser le Délégué (1^{ère} et 2^{ème} relectures en août) ; toiletter les statuts et le Règlement Intérieur, suite aux remontées des Unions ; et avoir participé à la mise en forme de l'enquête sur les sanitaires scolaires.
- Les Statuts et le Règlement Intérieur ont été remis à notre cabinet d'avocats pour en vérifier la conformité. Ils seront, après adoption du Conseil fédéral, adressés aux Unions 2 mois avant l'AGE pour pouvoir les voter en toute connaissance de cause
- Un Bureau fédéral s'est tenu le 31 août
- Thomas Leroux du Cabinet du Ministre nous a reçu le 5 septembre. Après un accueil chaleureux (nous l'avons déjà rencontré à la DGESCO l'an passé), nous lui avons communiqué le Délégué et les enquêtes. Il a été demandé une évolution de notre fonction de DDEN avec un renouvellement non plus quadriennal, mais avec des nominations au fil de l'eau, ainsi qu'une subvention, que nous ne recevons plus depuis 3 ans. Il a été fait un rappel sur la distorsion qui perdure entre les 3 départements de l'Est, alors qu'un nouvel agrément a été reçu par le Haut-Rhin pour participer au CDEN.
Le ministère travaille sur les maternelles.
- À ce jour, nous avons reçu une réponse favorable du nouveau ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye, que nous rencontrerons le 9 novembre. Nous l'avons invité à notre Congrès et à la remise des prix du Concours « Se construire Citoyen ». Son directeur de Cabinet est l'ancien recteur du Grand-Est, monsieur Jean-Marc Huard, que nous devrions rencontrer lui, le 6 octobre.

- Un nouveau siège va être inauguré pour le rectorat du Grand- Est. Notre président a été invité.
- Nous attendons la rencontre avec le ministre avant de contacter les médias pour l'enquête sur les sanitaires.
- Le jury du concours « Se construire Citoyen » aura lieu le 6 septembre au siège de la Fédération
- La réunion des Vérificateurs aux comptes a eu lieu le 7 septembre à la Fédération.
- Une réunion du CNAL s'est tenue en visioconférence le 8 septembre :
La Ligue de l'Enseignement, qui préside le CNAL cette année, s'interroge sur le dualisme scolaire et les établissements sous-contrat et veut s'investir sur ce sujet.
- Le 60^e anniversaire de l'APAJH aura lieu à la Maison de la Radio dans l'émission « Le Grand Direct », le 13 septembre. Nous y sommes invités.
- Le nouveau président de l'OCCE rencontrera notre président le 22 septembre.
- Eddy Khaldi a été sollicité par la FCPE des Pyrénées-Orientales pour une conférence sur la laïcité, le 1^{er} octobre.

4/ Statuts de la Fédération et Règlement Intérieur de la Fédération :

o Adoption du projet de statuts

Après quelques points de discussion :

Le Conseil fédéral vote le projet des nouveaux statuts à l'unanimité

Sous la réserve que les statuts soient promulgués seulement si nous gardons la reconnaissance d'Utilité publique, qui doit nous être renouvelée. Le projet sera envoyé aux Unions 2 mois avant l'AGE.

À l'AGE, il y aura une intervention de type global par les Unions, puis le vote des statuts article par article, avant le vote global final. Les Unions pourront intervenir, avec une seule intervention par Union dans un temps déterminé par le nombre de demandes, mais il n'y aura pas de débat. Même principe que pour la Résolution générale.

67 Unions ont participé à la concertation, soit les 2/3.

Si les statuts sont votés à l'AGE, ils seront envoyés aux ministères de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, pour avis du Conseil d'État, avant l'adoption définitive.

Adopté à l'unanimité

o Point sur le Règlement Intérieur

Pour le Règlement Intérieur, encore à l'étude et envoyé au cabinet d'avocats, on attend le retour. Le Règlement intérieur doit être adopté 6 mois après l'adoption des statuts.

5/ Congrès : Organisé par le Conseil fédéral avec l'Union du Val de Marne

- o Rappel des dates : **18- 19- 20 novembre**
- o Point sur les inscriptions : 2/3 d'inscrits. À ce jour 15 Unions n'ont versé aucune cotisation ; une relance va être faite. Une Union a un problème de compte bancaire.
- o Ordre du jour prévisionnel :
 - **Vendredi matin 18 novembre**
10h30-12h30 Remise des Prix : « Se construire Citoyen »
 - **Vendredi après-midi : IGESA au Kremlin Bicêtre**
 - Accueil des congressistes : **14h30-16h**
 - **16h-20h : AGE : Étude et vote des statuts**
 - **Journée samedi 19 novembre : 8h-20h et dimanche de 8h00 à 12h00**
 - Cette année il n'y a pas de Résolution, mais il y aura 2 motions.

- Mandats au Congrès 2021-2022 :

Le Congrès ayant lieu en novembre et les derniers versements de la cotisation fixés au 31 octobre, les mandats seront calculés sur les effectifs de cette année. Ceux qui n'auront rien versés ne seront pas invités à participer.

Vote sur ce principe à l'unanimité.

- Motions au Congrès

Deux motions seront proposées :

1/ Sur notre fonction et le renouvellement quadriennal avec l'aide de notre institution pour le recrutement

2/ Sur le transport scolaire et la sécurité

Nous devons travailler avec la structure nationale de l'ANATEEP.

Vote à l'unanimité pour les 2 motions

6/ Complément au rapport d'activité

7/ Rapport financier :

Rapport financier (Bilan-Compte de résultat)

Rapport des Vérificateurs aux comptes

Rapport financier de 2021 : encore une année de confinement

Les Vérificateurs aux comptes se sont réunis le 7 septembre et ont vérifiés toutes les pièces comptables. Les frais de déplacements ont été diminués en raison de la pandémie, ainsi que ceux pour les concours.

Les départements qui n'ont rien versé seront contactés

***Le rapport financier 2021 de la Trésorière est voté à l'unanimité
Le rapport des Vérificateurs aux comptes est présenté au Conseil fédéral***

8/ Candidatures au Conseil fédéral et Vérification des comptes :

Conseil fédéral : 10 candidatures, 9 sont validées par le vote à bulletin secret, candidats retenus :

- FOLTIER Philippe (Allier)
- HYBOIS Camille (Morbihan)
- KHALDI Eddy (Val de Marne)
- RISS Françoise (Saône et Loire)
- SEMERDJIAN Edith (Paris)
- JAMMET Alain (Ardèche)
- QUINTIN Philippe (Isère)
- ESCLOPÉ Carmen (Pyrénées Orientales)
- SAILLY Jean-Pierre (Pas de Calais)

Candidat non retenu qui n'a obtenu qu'une voix sur 22

- BENOIST Michel (Deux-Sèvres) son Union n'a versé aucune cotisation à la date de ce Conseil fédéral

Vérification des comptes : 4 candidatures validées par le Conseil Fédéral

- BARTEGI Alexandre (Yvelines)
- TANGUY Christian (Morbihan)
- NICOLAS Bernard (Allier)
- LE SOURD-THÉBAUD Alain (Paris)

Les 2 votes ont lieu à bulletin secret.

12h15 : Pause déjeuner

Visioconférence Après-midi 13h30-16h30
Reprise des travaux

Martine GAUDIN-QUIRION et Patrick DEVOS excusés

Robert PIQUET présent

23 présents.

9/ Concours des Écoles fleuries :

Le jury se réunira le 12 octobre à la Fédération.

Nous avons reçu 30 dossiers.

10/ Vie des Unions :

- **Maine-et-Loire** : il n'y a pas eu de versement de la cotisation fédérale. L'ex-Union ne souhaite plus de contact avec la Fédération et a modifié ses statuts pour créer une nouvelle association indépendante. 20 DDEN de l'ancienne Union souhaitent recréer une association adhérente à la Fédération. Ils sont reconnus par le DASEN. Les statuts étant déposés, il n'existe plus d'autre Union, nous pouvons les accueillir en tant que nouvelle UD du Maine-et-Loire.

Pour l'adhésion de la nouvelle Union du Maine-et-Loire à la Fédération :

Vote favorable à l'unanimité

Pour leur invitation au Congrès, vote favorable à l'unanimité

11/ Enquête « Restauration scolaire et pause méridienne » : Se fera sur l'année

Constat :

- Prix en augmentation
- Circuit court
- Laïcité (menus)
- En maternelle (encadrement un peu juste pour les 3 ans)

Une commission sera nommée, comprenant le Conseil Fédéral et des membres des Unions, pilotée par Martine DELDEM.

Associer l'AMF ; prendre l'avis des parents et celui des enfants, en partant de l'enquête précédente où 13 Unions ont participé, en la complétant et l'actualisant.

Prendre en compte, les tarifs évolutifs, les circuits courts, les difficultés en école rurale, les inégalités financières et les suites de la pandémie.

Voté à l'unanimité

12/ Règlement Intérieur :

Nous avons 6 mois après l'adoption des statuts

13/ Questions diverses :

- L'enquête sur les sanitaires continue, la partie « préconisations » étant la plus importante. Nous faire « connaître et reconnaître » et diffuser les informations liées à notre fonction officielle, est primordial.
- Il faut diffuser cette enquête dans les départements avec celle sur la violence. L'extraction pour les départements est commencée. Il y aura un PDF pour les préconisations qui seront diffusées aussi en numérique.
- Il faut réactiver celle sur « La violence et la citoyenneté » (demande du DASEN de la Guyane).

Fin de la réunion 16h30.

Eddy Khaldi président

Edith Semerdjian secrétaire générale